

BARÈME D'HONORAIRES - TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Barème en vigueur au 1^{er}/02/2026

Les montants et pourcentages indiqués s'entendent toutes taxes comprises (TTC), sur la base d'un taux de TVA de 20 %.

Prix de vente du bien	Honoraires TTC
Jusqu'à 99 999 €	Forfait minimum de 6 000 € TTC
De 100 000 € à 199 999 €	6 % TTC du prix de vente
De 200 000 € à 999 999 €	5 % TTC du prix de vente
À partir de 1 000 000 €	4 % TTC du prix de vente

Dans le cadre d'un **mandat exclusif**, une **remise de 0,5 % TTC** est appliquée sur les honoraires ci-dessus.

Répartition des honoraires

- Mandat de vente : honoraires à la charge du vendeur
- Mandat de recherche : honoraires à la charge de l'acquéreur
- Sauf exceptions expressément prévues au mandat

Les honoraires rémunèrent les prestations de **négociation**, de **commercialisation** (notamment les frais de marketing et de diffusion), ainsi que l'**accompagnement administratif et juridique** jusqu'à la signature de l'acte authentique chez le notaire.

MODALITÉS DE FACTURATION

- Les honoraires sont exigibles uniquement à la réalisation effective de la vente, matérialisée par la signature de l'acte authentique chez le notaire.
- Aucun honoraire n'est dû en cas de non-réalisation de la transaction.
- Les honoraires sont dus une seule fois et ne sont jamais cumulables.

AFFICHAGE DES PRIX

Les prix figurant dans les annonces sont indiqués honoraires inclus (HAI), sauf mention contraire. Lorsque les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, le prix hors honoraires et le montant des honoraires sont clairement précisés.

ACCEPTATION DU BARÈME

La signature d'un mandat vaut acceptation sans réserve du présent barème d'honoraires. Le présent barème est affiché en vitrine de l'agence, consultable sur le site internet de l'agence et annexé à chaque mandat de vente.

INFORMATIONS LÉGALES SUR L'AGENCE

SARL Au Cœur d'Arles – Laura Immobilier - Représentant légal : DANIEL LAURA
N° RCS : 999597925 de Tarascon – Capital de 3000€ - 4 rue de Grille – 13200 Arles,
Carte professionnelle N° CPI13012026000000001 - Délivrée par : CCI de Pays d'Arles

Conformément aux dispositions de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet, de son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972, ainsi que de la loi ALUR, le présent barème d'honoraires est mis à la disposition de la clientèle.

Absence de maniement de fonds.

Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de ASSURALLIANCE, police n° 0000022525796704.